

Convocation et affichage : 10 12 2020

Étaient présents : Tous les conseillers sauf M de PORTAL Thibault.

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 26 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Taxe Funéraires communales :

UNANIMITE

Devant la suppression de la taxe d'inhumation au 01 01 2021, il convient de modifier les tarifs pour le cimetière communal.

Le maire propose de passer la taxe de convoi de 50 € à 100 € et de maintenir tous les autres tarifs.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la proposition qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021.

Dénomination des rues et voies communales :

UNANIMITE

En complément de la convention signée avec la poste, il convient de dénommer les voies et rues qui sont pour le moment sans nom. Ces nouveaux noms serviront à la numérotation métrique mise en place en 2021.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la proposition suivante :

Village : la RD2 en agglomération sera : **RUE PRINCIPALE**
Les habitations autour de l'église seront : **PLACE DE L'ÉGLISE**
La mairie et les logements communaux seront : **CHEMIN DE RONDE**

RD2 : **ROUTE DE CHATILLON et ROUTE DE VILLARS**
(Hors agglo) : avec numérotation métrique depuis le village.

RD27b : **ROUTE DE SAINT TRIVIER**

RD 80 : **ROUTE DU CHATELARD**

RD 70 : **ROUTE DE SAINTE OLIVE**
Particularité : la numérotation se fera en prolongement de celle de Villars.

VC4 : **ROUTE DE SIGNORET**

VC3 : **ROUTE DE FERTAS**

VC2 : **ROUTE DE DEAUMONT**

VC 104 : **CHEMIN DE LA SUISSE**

VC5 : **ROUTE DE BELLE-BISE**

Les chemins suivants resteront inchangés, seule une numérotation y apparaîtra

Chemin des Brevets
Chemin du Riom
Chemin de Nisson
Chemin de Loyasse
Chemin de Gorge
Chemin du Landay
Chemin de Révérend
Chemin de Salarieux
Chemin des Amaries
Chemin de Chavannes

La totalité des adresses du lotissement FILIOLY resteront inchangées
(Numérotation non métrique conservée).

Ces noms feront l'objet d'une communication auprès des habitants pour explication de leurs nouvelles adresses.

Ces noms seront également communiqués à la poste avec les parcelles sur lesquelles des habitations existent.

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation en janvier 2021 du montant des travaux restants pour l'église.
- Pas de cérémonie des Vœux ni de Saint Bonnet en janvier 2021.

Fin 21h35.

La prochaine séance est fixée au jeudi 21 janvier 2021 à 20h30 en la salle communale.